

- CDEN du 6 septembre - Déclaration Unsa-éducation

Madame l'Inspectrice,

Au-delà des questions de carte scolaire, nous rappelons à tous que cette année, **l'organisation des affectations des personnels a été encore plus chaotique que d'habitude.**

Tant au niveau du calendrier que des procédures, **le fonctionnement du mouvement** à la façon Blanquer a été très opaque et nous avons subi des erreurs en cascades...

Les retards et erreurs ne nous aide pas à accueillir les élèves dans de meilleures conditions...

*

Sur les questions de carte scolaire, **nous sommes encore sans réponses face à** la mise en œuvre des orientations ministérielles :

- **Le dédoublement en GS de REP**, quel moyen pour le département ? Cela sera-t-pris en compte dans la dotation ?

- Compter les inscriptions en **ULIS dans les effectifs**, c'est maintenant une obligation, encore une fois, quel moyen aurez-vous pour le faire ?

- Les GS, CP et CE1 à **moins de 24**, quand ? Comment ?

- **La mise en place des PIAL**, occupe beaucoup de moyens médiatiques, mais que prévoit le ministère ?

*

Pour revenir aux questions locales de carte scolaire,

Il vous reste une dizaine de postes des 79 attribués au département. Le projet montre qu'ils ne vous permettent pas d'atteindre vos objectifs

1 - Il restera des dizaines d'école maternelles à plus de 30 élèves de moyenne.

2 - Les élèves inscrits en ULIS ne seront pas tous comptabilisés.

3 - Il y aura des fermetures de classe en septembre.

Alors, oui vous mettez en avant, dans le document 2 ou 3 écoles qui ont des effectifs faibles en expliquant que vous ne fermez pas parce que c'est écoles ont des difficultés particulières dont vous tenez compte...

Ce qui nous gêne, c'est que **n'apparaissent pas les dizaines d'écoles** qui ont des moyennes élevées ;

- Des élémentaires au plus de 25, donc souvent des CM à 27, 28, 29 ;
- Avec souvent des doubles niveaux, parfois des triples ;
- Cette situation se répète chaque année, depuis 3, 5 ou 10 ans ;
- Avec - dans chaque classe - deux, trois... élèves ayant des difficultés particulières (élève non francophones, élève ayant un comportement « hautement perturbateur », élève en attente de place dans un dispositif particulier)...

Ce sont toutes ces écoles ORDINAIRES qui n'ont aucune attention particulière, aucun soutien, aucun dispositif particulier... qui ont des personnels qui souffrent

Madame l'inspectrice, les enseignants se fatiguent, s'usent et ne voient aucune perspective d'amélioration...

Fermer ou pas, dans les deux ou trois écoles à 15 de moyenne, c'est votre choix.

Mais que faites-vous pour toutes les autres qui n'ont pour seul tort que d'être en Haute-Garonne ?

Un des départements les plus surchargés de tout le pays.

Qu'est-il prévu pour les prochaines années ?